

Monsieur, qu'il ne vous refuse rien et qu'il a pour vous toute la considération que vous méritez. Quand ces médailles seront frappées, vous nous ferez plaisir de nous les envoyer. »

Il paraît que cette lettre ne fut pas expédiée de suite ou qu'elle éprouva un retard quelconque, car le 28 mars, M. Anisson ignorait la décision prise ci-dessus ; le passage suivant le prouve : « Je ne say si je vous ay mandé qu'ayant sceu que M. l'abbé Bignon avoit vu vostre médaille au Balancier du roy, j'avois cru ne pouvoir me dispenser de lui en offrir une de votre part quoique j'attendois là-dessus votre appréciation. »

Ce n'est donc que les premiers jours d'avril 1704 que cette médaille fut enfin envoyée à Lyon, et le 14 du même mois, MM. les directeurs écrivent à M. Anisson : « Nous avons appris avec plaisir la bonne grâce avec laquelle M. l'abbé Bignon a bien voulu recevoir une de nos médailles. C'est à vous, Monsieur, à qui nous en sommes redevables. Nous en avons adressé une pour vous à M. Perrichon, que nous vous prions d'agréer, non pas pour nous conformer au 19<sup>e</sup> article de l'édit de notre établissement, mais pour ne laisser passer aucune occasion de vous donner des marques de notre reconnaissance et de vous marquer la satisfaction que nous avons de vos services. Au reste, l'on ne peut rien ajouter à la beauté de ces médailles ; nous en avons présenté une à Monseigneur l'Intendant qui en a jugé tout comme nous ; mais comme il seroit difficile de faire souvent des présents de cette magnificence et qu'il se présente quelquefois des occasions où l'on est bien aise de marquer de la reconnaissance, nous avons pensé qu'il étoit à